



- Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement
- Observatoire des armements

Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 14 • 9-2015

Lettre d'information parlementaire

Un grand absent des travaux de la COP21 : le risque que font courir les armes nucléaires à la planète ! Risque pour demain d'un « hiver nucléaire » en cas d'utilisation, même limitée, de ces armes de destruction massive. Impact environnemental actuel lié à la préparation de ces armes, aux essais nucléaires et à leur modernisation en cours. Avec rien que pour la France, des zones rendues inutilisables au Sahara comme en Polynésie ou des quantités non négligeables de matériaux radioactifs, suite aux essais souterrains, enfermés dans les tunnels où des failles ont déjà été repérées. Des radionucléides sont présents dans l'air suite aux essais atmosphériques. Il y a aussi des territoires confisqués en France (Valduc, l'île Longue...). Des matières nucléaires qui circulent entre les différents lieux de fabrication et les bases militaires. Les déchets d'origine militaire sont estimés à 9 % du total des déchets nucléaires par l'Andra... Le réchauffement climatique ne doit pas être vu seulement comme une contrainte supplémentaire venant peser sur les capacités opérationnelles des forces militaires ou sur les « choix futurs de renouvellement des composantes de la dissuasion » comme le craignent certains députés*. Mais comme un « multiplicateur de menaces » et un — ultime ? — signal d'alerte pour engager le processus visant à diminuer l'état de dangerosité que ces armes vont exercer sur les conflits à venir. Le Groupe de travail décidé par l'ONU (voir p. 3) est, à ce titre, une opportunité que la France doit saisir sans faux-semblant.

COP21, un absent : le risque atomique

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

*Rapport n° 4415 des députés Schneider et Tourtelier, 2012, p. 60 : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/europe/rap-info/i4415.as>

Actualité internationale

ROYAUME-UNI

Le Premier ministre devant le Parlement

David Cameron a présenté le 23 novembre devant le Parlement son plan stratégique de défense et de sécurité (*Strategic Defense and Security Review*) pour les années à venir. Il prévoit la somme de 41 milliards de livres pour la construction des 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins Trident, opérationnels à partir de 2030. Il faut noter que ce coût a augmenté de plus de 50 %, puisqu'en 2006, il était seulement de 20 milliards de livres ! À cela, il faudra rajouter, selon les chiffres donnés par le président de la commission des Affaires étrangères Crispin Blunt (conservateur), le montant de 142 milliards de livres, correspondant aux frais de maintenance durant leur années de services (30 ans maximum). Alors que la fronde grandit contre ce projet — qui laisse perplexe de plus en plus de parlementaires du Labour, dont son leader Jeremy Corbyn —, le Premier ministre a dit qu'il était toujours « désireux » de tenir un vote « au moment opportun » sur ce sujet...



SUISSE

Ses banques et les armes nucléaires

Le rapport *Don't Bank on the Bomb (Ne financez pas la bombe)* publié par l'ONG Pax (voir page 4) devrait dans les prochaines semaines faire du bruit au sein du Parlement suisse nouvellement élu. En effet, les principales banques (Crédit Suisse, UBS, Edmond de Rothschild, le groupe Pictet) du pays ont participé en 2014, à hauteur de 6,6 milliards de dollars au financement d'entreprises fabriquant des armes nucléaires. La motion de la conseillère nationale Evi Allemann (PS/BE) visant à interdire le financement indirect de matériels de guerre — déposée en 2014, mais alors écartée — devrait revenir dans le débat parlementaire, selon de nombreux parlementaires.



BELGIQUE

Séminaire au Flemish Parliament

Organisé par le Grip, le Sipri et le Flemish Peace Institute, le séminaire « The future of nuclear (dis)armament » s'est tenue le 17 novembre dernier au Parlement flamand. Si la posture de la diplomatie belge sur le désarmement nucléaire à l'ONU était présente, c'est bien le problème du renouvellement des F-16 qui a concentré les débats avec notamment l'épineuse question de la capacité du futur chasseur à porter les armes nucléaires tactiques américaines entreposées sur la base aérienne de Kleine-

Deux questions à...

M^{me} Marie Récalde,

députée de la Gironde, membre de la commission de la Défense et des forces armées ; secrétaire nationale à la Défense du Parti socialiste



Quelle est votre réaction devant le fait que des parlementaires et des médias ont indiqué que le budget de la dissuasion nucléaire passerait à 6,5 milliards d'euros dans les prochaines années pour poursuivre le rythme de modernisation de cette force ?

Le budget de la dissuasion a assez peu varié ces 15 dernières années et représente aujourd'hui environ 11 % du budget de la défense lors de l'actualisation de la Loi de programmation militaire. On est bien loin des 6,5 milliards évoqués...

Nous avons fait le choix de sanctuariser le budget de la dissuasion à un niveau qui maintient nos capacités à un étiage suffisant et qui nous permet de préparer l'avenir en tenant compte des impératifs de modernisation. La complexité de la dissuasion nucléaire, le maintien du système à des standards élevés et l'évolution des technologies impliquent des investissements conséquents, sans cesse renouvelés et une programmation très en amont, comme le prévoit la LPM.

Mais parce que ces technologies relèvent de notre souveraineté, l'ensemble de l'économie de la dissuasion est tourné vers le tissu industriel et technologique français. J'ajoute que ces programmes sont bénéfiques au-delà du secteur de la dissuasion : les matériels des FAS [Forces aériennes stratégiques] par exemple, ne sont pas dédiés exclusivement à la mission nucléaire, mais sont capables d'agir sur tout le spectre des missions conventionnelles comme on a pu le voir récemment sur des théâtres extérieurs.

La Revue socialiste de juillet 2015 a vu se confronter deux opinions opposées d'anciens ministres de la Défense concernant la dissuasion. Pour Alain Richard « la gauche a connu plusieurs temps dans son approche de la force nucléaire » et pour Paul Quilès « les socialistes sont toujours timides, et parfois gênés sur ce sujet ». Que vous inspirent ces réflexions ?

Les deux propositions sont justes : la gauche a évolué sur la question de la dissuasion, et l'idéal d'un monde pacifié et donc désarmé, fait encore partie de son ADN. Cela n'est pas contradictoire : nous parlons de dissuasion, pas de guerre. Comme l'a rappelé le président de la République lors de son déplacement à Istres en février dernier, il nous faut être lucides, car à l'heure où de nombreuses nations s'engagent dans des programmes nucléaires, sur la base de doctrines peu ou mal connues, ce serait une erreur stratégique de renoncer à la nôtre. La doctrine française en matière de dissuasion est raisonnable et obéit au principe de la stricte suffisance.

Cette doctrine est à la fois la garantie ultime de notre sécurité, de notre indépendance et une condition nécessaire de notre autonomie stratégique car elle nous permet de préserver notre liberté d'action et de décision en toutes circonstances. Si la défense est l'un des éléments qui fondent l'autorité et à la crédibilité de la France sur la scène internationale, en son sein, la dissuasion nucléaire demeure le pilier indispensable qui garantit notre souveraineté et préserve la paix.

Brogel. Le député flamand Wouter Vanbesien (Groen/Vert, membre du PNND) s'est fortement opposé à la poursuite de ce stationnement d'armes sur le territoire belge, en rappelant la résolution prise et adoptée par son parlement (voir Lettre n° 10, mai 2015) qui réclame à son gouvernement fédéral de les retirer.



CANADA

Un membre du PNND, ministre des Affaires étrangères

Stéphane Dion parlementaire (Parti libéral), membre du PNND depuis de nombreuses années, a été nommé ministre des Affaires étrangères du Canada du nouveau gouvernement Justin Trudeau. Il a, par exemple, soutenu (en décembre 2010) alors qu'il était membre de la Chambre des communes, une résolution forte sur l'abolition des armes nucléaires, qui reprend le plan en cinq points du Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon.

Du côté de la société civile

Coupure de fonds !

Depuis 2010, grâce au travail des ONG, des réseaux (comme le PNND) et des centres de recherches (tel que l'Observatoire des armements), la dimension humanitaire du désarmement nucléaire a été largement prise en compte par les États dans les instances onusiennes (Assemblée générale, Première commission, Conférence du Traité de non-prolifération). Ce travail a pu se réaliser car il a été pour une large part soutenu par des fondations ou des États comme la Suisse, l'Autriche et encore plus fortement par la Norvège. Cet État est le principal donateur auprès de multiples organisations travaillant sur le désarmement nucléaire, mais aussi, sur d'autres armes (mines antipersonnel, sous-munitions...).

La Norvège est le premier État à avoir impulsé au sein de la communauté internationale cette dimension humanitaire du désarmement nucléaire (organisation de la première conférence à Oslo, en 2014), même si sa position diplomatique relevait de la schizophrénie, promouvant à la fois fortement le désarmement nucléaire, tout en étant membre d'une Alliance nucléaire militaire (Otan). Son ministère des Affaires étrangères a décidé pour 2016 de rejeter toutes les demandes présentées ce dernier trimestre, par les organisations de la société civile qui travaillent à l'échelle mondiale sur l'interdiction des armes nucléaires. Cette décision est une surprise totale. L'impact d'un tel revirement va être direct sur nos capacités d'actions pour un monde sans armes nucléaires. Idem du côté du Stortinget, le Parlement norvégien qui est en faveur d'un processus actif de désarmement nucléaire. De nombreux députés comme Anniken Huitfeldt, (parti travailliste) présidente de la commission des Affaires étrangères ou Nybakk Marit (parti travailliste) vice-présidente du Parlement s'interrogent et désapprouvent ce geste.

Après avoir enfanté et porté cette dimension humanitaire, la Norvège semble donc avoir décidé de soigner sa schizophrénie... en ignorant la volonté d'une majorité de ses parlementaires !

Vers des avancées en faveur du désarmement multilatéral ?

La Première commission « désarmement et sécurité internationale » de la 70^e Assemblée générale de l'ONU — qui s'est réunie à New York du 7 octobre au 9 novembre 2015 — a soumis au vote de nombreuses résolutions portant sur le désarmement et la non prolifération nucléaires. Il faut ainsi retenir de ces semaines de débats diplomatiques intenses, le vote de la résolution L13 intitulée « *Faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire* ».

Cette résolution, portée par le Mexique pour le compte de 22 autres États :

« Réaffirme qu'il est urgent de progresser sur le fond dans les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire et, à cette fin, décide de créer un groupe de travail à composition non limitée chargé de négocier un accord sur des mesures juridiques concrètes et efficaces qui mènent au désarmement nucléaire, notamment de nouvelles dispositions et normes juridiques permettant l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires. »

« Décide que le groupe de travail formulera en outre des recommandations concernant d'autres mesures qui pourraient contribuer à faire progresser les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, notamment des mesures de transparence liées aux risques associés aux armes nucléaires existantes, des mesures visant à réduire et à éliminer tout risque d'utilisation de ces armes par accident, par erreur, sans autorisation ou à dessein,

et des mesures supplémentaires visant à mieux faire connaître et comprendre la complexité de la série de conséquences humanitaires qui résulteraient d'une explosion nucléaire ainsi que les liens qui les unissent. »

Le 7 décembre, 138 États (dont l'Autriche, Brésil, Chili, Irlande, les Philippines, Afrique du Sud, Suisse) ont voté favorablement à l'établissement de ce groupe qui se réunira à Genève en 2016, pendant une durée de 15 jours (répartie sur 3 sessions). Il soumettra un rapport lors de l'Assemblée générale de l'ONU de septembre 2016. Ce groupe ne fonctionnera pas selon la règle du consensus, permettant ainsi avec certitude d'avancer dans les travaux et non pas d'être bloqué si un seul État n'est pas d'accord (comme dans le cas de la Conférence du Désarmement).

Douze ont voté contre, dont les 5 puissances nucléaires reconnues par le Traité de non-prolifération (Chine, États-Unis, Russie, France, Royaume-Uni) qui arborent donc une position unie, plus Israël (puissance nucléaire non reconnue par le TNP), les 3 États baltes (Estonie, Lituanie, Lettonie) et la République Tchèque, la Pologne et la Hongrie.

Et enfin 34 États se sont abstenus (dont le Japon, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Portugal, Pakistan, Inde).

Le PNND et l'Observatoire vous tiendront informé du rôle et de la manière dont vous pourrez intervenir comme parlementaire dans ce nouveau processus.

La dissuasion nucléaire en bref...

5^e anniversaire du traité franco-britannique de Lancaster House : dans une tribune conjointe, les ministres de la Défense Jean-Yves Le Drian et son homologue britannique Michael Fallon indiquent « *que le secteur nucléaire, plus que tout autre domaine, reflète la profondeur de nos liens et de notre confiance mutuelle, nous avons développé des outils communs afin d'assurer la sûreté et la fiabilité des armes qui représentent l'ultima ratio pour protéger nos intérêts vitaux. Cela inclut la construction d'une installation conjointe radiographique et hydrodynamique à Valduc en Bourgogne où les équipements britanniques seront inaugurés en 2016* ». Ce traité (signé le 2 novembre 2010) démontre largement la fin de l'indépendance nucléaire de la France...

DCNS : démantèlement à Cherbourg ? Une enquête publique est en cours sur la commune de Cherbourg-Octeville jusqu'au 4 janvier 2016 concernant la demande de la société DCNS de pouvoir entamer des travaux de dépollution, désamiantage, déconstruction, de traitement et de valorisation des déchets des 5 anciens sous-marins nucléaires de première génération actuellement à quai. Cette activité est soumise à différentes réglementations pour préserver les travailleurs et l'environnement. Chaque SNLE devrait nécessiter 18 mois de travaux. DCNS compte bien par la suite poursuivre cette activité avec l'arrivée des SNA de première génération (à partir de 2019), puis des SNLE de seconde génération (vers 2030). Notons que les parties réacteurs nucléaires des sous-marins — stockés sur la zone Homet — ne sont pas

concernés. Le premier réacteur devrait être totalement démantelé vers 2060, soit presque un siècle après sa mise en service...

Un incendie caché dans un sous-marin nucléaire français ! Courant août, un incendie a eu lieu dans la partie chaufferie nucléaire du sous-marin *Le Triomphant*, alors stationné à l'île Longue. Cette information n'émane pas du ministère de la Défense, mais de la presse... Aucune réponse pour le moment concernant la gravité de cet incendie et si celui-ci fut proche ou non du réacteur nucléaire, pouvant engendrer une potentielle catastrophe ! L'organisation AE2D (Agir pour un environnement durable) à interpellé le préfet du Finistère pour tenter d'obtenir des réponses ; la Grande muette ayant respectée sa tradition de ne pas communiquer...

ICAN France lance une newsletter



Bimensuelle, cette newsletter présente les dernières avancées du désarmement nucléaire dans le contexte français et/ou international, ainsi que les derniers rapports, articles et autres documents à connaître sur le désarmement nucléaire et l'approche humanitaire. Dans le premier numéro, vous découvrirez notamment les initiatives de ICAN Youth.

INSCRIPTION : <http://icanfrance.org>

QUESTION**Désarmement nucléaire multilatéral**

La France par la voix de son ambassadeur Alice Guitton, représentante permanente auprès de la Conférence du désarmement, a expliqué son vote négatif — et celui de la Chine, des États-Unis, de la Russie, du Royaume-Uni — concernant la résolution L13 intitulée « *Faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire* » présentée par le Mexique à la Première commission de l'ONU. Ces 5 États disposent de 98 % de l'arsenal nucléaire mondiale, ne sont pas tous alliés et ont des armes susceptibles d'atteindre leurs différents territoires. M/M^{me} le Député ; M/M^{me} le Sénateur demande au ministre des Affaires étrangères de bien vouloir lui expliquer quel risque la France prendrait à participer à ce futur Groupe de travail à composition non limitée autre que celui de potentiellement faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire ?

QUESTION**2030-2130 : coût de la force océanique stratégique**

La France base sa politique de défense sur sa force de dissuasion nucléaire, comportant les composantes sous-marine et aérienne. La Force océanique stratégique doit faire l'objet d'un renouvellement pour qu'à partir de 2030, des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de 3^{ème} génération soient progressivement intégrés. Le coût d'ensemble de ces futurs bâtiments (probablement 4), c'est-à-dire des premières études amont (en cours de réalisation) à la construction, mise en œuvre opérationnelle puis démantèlement (soit sur une durée de près d'un siècle 2030-2130) ne fait l'objet d'aucun débat, mais doit sans aucun doute avoir été estimé par les autorités compétentes en charge des ressources budgétaires de l'État. M/M^{me} le Député ; M/M^{me} le Sénateur demande au ministre des Finances de bien vouloir lui indiquer s'il possède ces éléments d'informations concernant le coût de l'ensemble du cycle de vie des futurs SNLE ?

**Ne Financez pas la bombe novembre 2015**

Ce rapport, publié par l'organisation néerlandaise Pax, identifie les institutions financières qui ont adopté, mis en œuvre et publié des politiques qui empêchent l'implication financière avec les entreprises qui produisent des armes nucléaires et leurs vecteurs.

En France, 11 institutions financières (dont BNP Paribas, Crédit Agricole, Société Générale) ont mis à disposition de ces entreprises environ 26 milliards d'euros depuis janvier 2012.

POUR CONSULTER LE RAPPORT COMPLET (EN ANGLAIS) : www.DontBankOnTheBomb.com

POUR CONSULTER LES EXTRAITS DE CE RAPPORT SUR LES INSTITUTIONS FRANÇAISES TRADUITS PAR ICAN YOUTH : <http://icanfrance.org/>

Retrouvez les numéros de la *Lettre* sur :

<http://www.pnnd.org/pnnd-france-lettre-d-information-parlementaire>

NOUS SUIVRE SUR TWITTER :



@obsarm

@jmc_nonukes



L'Observatoire des armements et le PNND France sont membres du comité de pilotage d'ICAN France - Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires lancée en 2007. Présente dans 95 pays, elle regroupe 424 organisations non-gouvernementales partenaires — dont 64 en France.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.icanfrance.org et www.icanw.org/



Le réseau des **Parlementaires pour la Non-prolifération Nucléaire et le Désarmement (PNND)**, est un forum international non partisan pour les législateurs. Ce réseau mondial (Australie, Allemagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Royaume-Uni, Pakistan...) réunit

plus de 800 parlementaires (19 en France) provenant de plus de 80 pays. Le PNND offre une variété de forums, d'initiatives, dans lesquels les législateurs peuvent apprendre les uns des autres à collaborer sur des mesures nationales, régionales et internationales. Il s'agit notamment de conférences, de newsletters, de séminaires et de contacts entre collègues parlementaires dans le but d'empêcher la prolifération et pour parvenir au désarmement nucléaire.

PLUS D'INFORMATION SUR LE PNND : www.pnnd.org

CONTACT : Jean-Marie Collin, directeur France PNND, jeanmarie@pnnd.org • 06 37 94 62 41



L'**Observatoire des armements** est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé en 1984. Les activités de recherche

de l'Observatoire des armements sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information trimestrielle, *Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATION SUR L'OBSERVATOIRE : www.obsarm.org

CONTACT : Patrice Bouveret, directeur, patricebouveret@obsarm.org • 04 78 36 93 03